

Procès-verbal de la Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le Mercredi 13 juillet 2016 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Madame la pro-mairesse Denise Soucy.

Sont présents :

Monsieur le conseiller François Lafrenière
Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Monsieur le conseiller Gilles Labelle
Madame la conseillère Pauline Sauvé
Monsieur le conseiller Réjean Hardy

Est absent:

Monsieur le maire Gary Lachapelle (Vacances annuelles)

Est aussi présent :

Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier Yvon Blanchard

Membre de la presse :

Madame Natacha Desjardins, Radio CHGA 97,3 FM

Citoyens

Madame Cheryl Christensen	Monsieur Sam Émond
Monsieur Guy Joly	Madame Heather Campbell
Monsieur Gilles Gauthier	

Ouverture de la séance par la pro-mairesse

Madame la pro-mairesse Denise Soucy déclare la séance ouverte.

2016-07-217 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-218 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2016

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-219 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2016

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-220 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 juillet 2016

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-221 Rapport d'incendie de juin 2016

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu d'adopter le rapport mensuel du mois de juin 2016 tel que présenté par Monsieur le directeur du service d'incendie Marc Barbe.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-222 Embauche de pompiers volontaires cadets au Service d'incendie de la municipalité de Lac-Sainte-Marie

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu d'embaucher les pompiers volontaires cadets suivants au Service d'incendie de la municipalité de Lac-Sainte-Marie :

- Monsieur Maxim Lafrenière
- Monsieur William Luca
- Monsieur Kevin Barrette
- Monsieur Félix Antoine Nadon

Que le conseil municipal félicite les individus mentionnés ici-hauts pour leurs efforts et engagement au sein du Service d'incendie.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-223 Remboursement de matériaux pour une clôture mitoyenne chemin Élizé-Émond

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu que la municipalité rembourse les matériaux utilisés pour construire la clôture mitoyenne entre le chemin Élizé-Émond et les terrains de Madame Claire Danis et Monsieur Guy Labelle selon les modalités de l'article 1002 du Code Civil du Québec. Le montant des factures # 29829 et # 90935 de BMR Gracefield s'élèvent à 3,390.80 \$, le tout à partir du poste budgétaire # 02-32000-521.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-224 Demande de Madame Colette Canavan d'appuyer ses démarches quant aux services du CLSC de Low

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'appuyer la demande de Madame Colette Canavan afin de faire des pressions sur le Centre Intégré de Santé et des Services Sociaux de l'Outaouais (CISSSO) pour augmenter le niveau de services du CLSC de Low offerts aux municipalités du sud de la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-225 Formation de la Fédération québécoise des municipalités - Financement des matières résiduelles le 9 septembre 2016 à Maniwaki

Il est proposé par Monsieur le conseiller François Lafrenière et il est résolu d'inscrire Madame Sylvie Pétrin et Monsieur Martin Lafrenière à la formation intitulée "Les leviers financiers des matières résiduelles" offerte par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) le 9 septembre prochain à Maniwaki, au coût de \$ 265.00 par participant.

Réserver le véhicule utilitaire de la municipalité pour le déplacement de ces derniers pour suivre cette formation de la FQM.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-226 Lancement de l'appel d'offres pour la réalisation de travaux à effectuer au Lac des Bagnoles

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de lancer l'appel d'offres pour l'installation d'une arche sans fond dans le cadre du programme d'accessibilité des terres publiques du

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, le tout sous la supervision du Service de génie municipal de la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-227 Achat de calcium supplémentaire pour le service des travaux publics

Il est proposé par Monsieur le conseiller François Lafrenière et il est résolu de procéder à l'achat de 10 ballots de calcium de 1000 Kg supplémentaire afin de répondre à la demande des citoyens et ce, dû à l'été particulièrement sec, les demandes d'épandage d'abat poussière ont été plus nombreuses, selon les prix soumis dans l'appel d'offre conjoint pour l'année 2016, ce à partir du poste budgétaire # 02-32012-635.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-228 Renouvellement de l'entente avec la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais quant à la garderie scolaire 2016-2017 à l'École St-Nom-de-Marie

Il est proposé par Madame la pro-mairesse Denise Soucy et il est résolu de renouveler l'entente avec la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais quant à la garderie scolaire 2016-2017 à l'École St-Nom-de-Marie en rajoutant les points suivants au protocole d'entente 2016-2017 :

- Fourniture d'un rapport supplémentaire en septembre.
- Redressement budgétaire en novembre 2016 (au besoin).

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-229 Offre de service de patrouille et d'entretien des sites situés dans le secteur de la Goutte-d'eau de la SAGE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu d'accepter l'offre de service de patrouille et d'entretien des sites situés dans le secteur de la Goutte-d'eau de la SAGE et que la municipalité s'engage à fournir une ressource étudiante, une embarcation avec moteur hors-bord et à rembourser les frais de déplacement de l'ordre de 0.52 \$ du kilomètre. En contrepartie, la SAGE s'engage à nettoyer les sites de camping et de fournir des rapports d'activités avec recommandations.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-230 Achat de toilettes portatives

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu de procéder à l'achat de 2 toilettes portatives en PVC, ces équipements pourront desservir les terrains de tennis au Mont Ste-Marie en attendant les rénovations du bloc sanitaire, et pourront servir pour d'autres activités de la municipalité et ce, selon les modalités prévues dans la Politique d'achat municipal.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-231 6^e édition du Salon des Loisirs de la MRC Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) le 21 août 2016

Considérant que le Salon des Loisirs de la MRC Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) a pour objectif principal d'aider les municipalités dans la promotion de leurs offres de services.

Considérant que c'est l'endroit idéal pour procéder à la publicisation de diverses activités et événements, d'informer la population, de faire du recrutement de bénévoles, etc. et que l'an passé, plus de 300 personnes ont visité le salon.

Considérant que l'inscription est gratuite et qu'un nombre limité de kiosques sont disponibles sur la base de « premier arrivé, premier servi ».

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que Madame Denise Bélanger, technicienne en loisirs, participe à la 6^e édition du Salon des loisirs de la MRC Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) qui se tiendra le 21 août 2016.

Réserver le véhicule utilitaire de la municipalité pour le déplacement de Madame Bélanger audit salon des loisirs.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-232 Offre d'un propriétaire de céder son immeuble portant le matricule # 5688-99-8649-000-0000-80

Description :

Terrain non riverain situé dans le secteur de l'ancienne subdivision Nord Lac.

Considérant que le 20 juin 2016, un propriétaire a transmis une correspondance dans laquelle il offre de céder son immeuble gratuitement à la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu d'accepter l'offre de cession du propriétaire de son immeuble portant le matricule # 5688-99-8649-000-0000-80 et d'autoriser Monsieur le maire Gary Lachapelle et Monsieur le directeur général Yvon Blanchard à signer, pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, toute entente relative au transfert de ladite propriété.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-233 Terrains municipaux à vendre pour défaut de paiement de taxes

Considérant que la municipalité de Lac-Sainte-Marie a procédé à un appel d'offres de vendre des terrains municipaux pour défaut de paiement de taxes.

Considérant que la municipalité a procédé à l'ouverture des offres en date du 22 juin 2016 et que le procès-verbal indique des offres d'achat ont été reçues de certains particuliers.

Par conséquent, il est proposé par Madame la pro-mairesse Denise Soucy et il est résolu d'accepter les offres d'achat de terrains municipaux qui suivent :

- Terrain no. 8 portant le matricule # 5686-79-4997 : offre reçue de Monsieur Roger Normand au montant de 525.00 \$.
- Terrain no. 9 portant le matricule # 5687-70-7158 : offre reçue de Monsieur Roger Normand au montant de 525.00 \$.
- Terrain no. 10 portant le matricule # 5687-70-2797 : offre reçue de Monsieur Roger Normand au montant de 525.00 \$.
- Terrain no. 11 portant le matricule # 5687-81-3301 : offre reçue de Monsieur Roger Normand au montant de 525.00 \$.
- Terrain no. 12 portant le matricule # 5687-81-6345 : offre reçue de Monsieur Roger Normand au montant de 525.00 \$.
- Terrain no. 18 portant le matricule #4891-42-7885 : offre reçue de Monsieur Michel Lavigne et de Madame Catherine Wilson Lavigne au montant de 1,300.00 \$.

Autoriser Monsieur le maire Gary Lachapelle et Monsieur le directeur général Yvon Blanchard à signer, pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, toute entente relative au transfert des propriétés ici-hauts mentionnées.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-234 Demande d'aide financière dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

Considérant que le volet 2 de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau vise à soutenir les initiatives de développement culturel du milieu, renforcer l'affirmation du sentiment d'appartenance et de l'identité culturelle.

Considérant que la mise de fonds du promoteur doit être au minimum 10 % (sujet à changement selon l'entente du Ministère de la Culture) du coût de projet.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de déposer une demande de financement dans le cadre du volet 2 de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pour soutenir les « Journées de la Culture 2016 » qui se tiendront à Lac-Sainte-Marie et qui se dérouleront les vendredi 30 septembre, samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre 2016 dans l'ensemble de la province de Québec.

Autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à signer, pour et au nom de la municipalité, toute entente relative à ce sujet.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-235 Le fonds jeunesse CDJL lance la 3^e édition de son programme de dons pour appuyer le développement des collections jeunesse des bibliothèques rurales québécoises

Considérant qu'en collaboration avec le Réseau BIBLIO du Québec, le Fonds Jeunesse CDJL lance aujourd'hui la 3^e édition de son programme de dons pour appuyer le développement des collections jeunesse des bibliothèques rurales québécoises.

Considérant que des dons de 1,000.00 \$ seront offerts à deux bibliothèques affiliées à un Réseau BIBLIO régional situé au Québec : un pour une bibliothèque affiliée desservant une population de moins de 2000 habitants et l'autre pour une bibliothèque affiliée desservant une population de 2000 à 5000 habitants. Les dons devront servir à l'achat de livres jeunesse imprimés de langue française.

Considérant que les objectifs du Fonds CDJL sont de sensibiliser les jeunes des milieux ruraux francophones à la lecture et de favoriser le plaisir de lire et l'amélioration des capacités de lecture des jeunes.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de déposer une demande de financement de la bibliothèque de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, détaillant le projet, et de la présenter dans le cadre de la 3^e édition du programme de dons pour appuyer le développement des collections jeunesse des bibliothèques rurales québécoises du Fonds jeunesse CDJL et ce, avant le 28 octobre 2016 à 17h00.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-236 Campagne été 2016 de Tourisme Outaouais en collaboration avec la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et 9 autres municipalités de la région

Considérant que Tourisme Outaouais a lancé sa campagne estivale 2016 et la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) a proposé d'adhérer au forfait platine du 1^{er} juin au 31 octobre 2016, représentant un investissement de 12,000.00 \$, lors du conseil des maires.

Considérant que la MRCVG a décidé de contribuer la somme de 6,000.00 \$ envers ladite campagne et que le solde de 6,000.00 \$ sera facturée aux 9 municipalités qui ont décidé d'adhérer au forfait platine de Tourisme Outaouais.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu d'acquitter la facture de 680.00 \$ de la MRCVG, à partir du poste budgétaire # 02-62200-345, représentant les frais d'adhésion à la Campagne été 2016 de Tourisme Outaouais.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-237 Adoption du journal des déboursés

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'adopter les comptes de la période, portant les numéros 7753 à 7821 inclusivement pour un montant total de 209,428.46\$.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2016-07-238 Adoption du journal des salaires et des remises
Provinciales et Fédérales**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales pour les périodes 22 à 26 au montant de 97,817.02 \$.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-239 Adoption du rapport financier

Il est proposé par Monsieur le conseiller François Lafrenière et il est résolu d'adopter le rapport financier pour la période se terminant le 30 juin 2016 tel que présenté par Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier Yvon Blanchard.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-240 Amendements postes budgétaires

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu d'amender les postes budgétaires au montant de 35,142.00 \$ afin de rééquilibrer le budget de la municipalité tel que présenté par Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier Yvon Blanchard.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2016-07-241 Tournoi de golf à la mémoire de Monsieur Réjean
Lafrenière le 13 août 2016 au Club de golf Mont Ste-
Marie**

Il est proposé par Madame la pro-mairesse Denise Soucy et il est résolu de déléguer un représentant de la municipalité, soit Monsieur le maire Gary Lachapelle, au tournoi de golf à la mémoire de Monsieur Réjean Lafrenière aux profits des enfants fréquentant l'École St-Nom-de-Marie en versant la somme de 200.00 \$ à titre de don à partir du poste budgétaire # 02-70290-970, et de payer la somme de 25.00 \$ pour le souper dudit représentant lors de l'événement qui aura lieu le 13 août 2016 au Club de golf Mont-Ste-Marie.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2016-07-242 Tournoi de golf de la Clinique santé de la Haute-
Gatineau le 12 août 2016 au Club de golf Mont Ste-
Marie**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu de déléguer un représentant de la municipalité, soit Monsieur le conseiller François Lafrenière, puisqu'il siège à titre d'administrateur sur le conseil d'administration de la Clinique santé de la Haute-Gatineau, au tournoi de golf bénéfique de ladite clinique, et de payer la somme de 45.00 \$ pour le souper dudit représentant ainsi que verser la somme de 50.00 \$ à titre de don à partir du poste budgétaire # 02-70290-970, lors de l'événement qui aura lieu le 12 août 2016 au Club de golf Mont-Ste-Marie.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-243 Inspecteur régional de la MRC Vallée-de-la-Gatineau

Considérant que certaines municipalités de la MRC Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) demandent de maintenir le poste d'inspecteur régional pour l'application du RCI 2009-206.

Considérant que lors de la rencontre des directeurs généraux en avril 2016, plusieurs d'entre eux ont argumenté l'importance de maintenir cette ressource pour l'application des lois sur la protection des rives et du littoral ainsi que le suivi des dossiers juridiques actifs sur leur territoire.

Considérant que cette ressource pourrait être intégrée à l'équipe de service de génie municipal et facturée aux municipalités utilisateurs.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu d'appuyer les municipalités qui demandent le maintien en place du poste d'inspecteur régional, conditionnel à un système de facturation basée sur la formule utilisateur payeur, identique au service de génie municipal.

Que la présente résolution soit transmise à la MRCVG et les municipalités de la région pour appui.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-244 Programme infrastructure communautaire de Canada 150

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'autoriser Monsieur Yvon Blanchard, directeur général, à signer et à présenter pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructure communautaire Canada 150 afin d'appuyer financièrement l'agrandissement du centre administratif afin d'y aménager une bibliothèque municipale, une salle d'archive et autres convenances.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-245 Prospection pour l'exploitation d'une sablière-carrière

Considérant qu'il serait opportun pour la municipalité d'avoir sur son territoire une sablière-carrière pour la fourniture de MG-20, MG-52 et MG-112 pour le rechargement de son réseau routier.

Considérant que cette démarche doit représenter une économie à court, moyen et long terme pour la fourniture des agrégats qu'elle doit actuellement faire venir de l'extérieur de la municipalité.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu d'autoriser Monsieur Yvon Blanchard, directeur général, à organiser, planifier, superviser à l'aide des travaux publics et de l'inspecteur municipal, la prospection pour trouver un endroit propice ayant des réserves intéressantes en matériaux granulaires permettant l'exploitation d'une sablière-carrière.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-246 Contribution Fonds de Parcs et Terrains de Jeux

Considérant la demande de lotissement présentée par la Compagnie numérique 45858771 Canada Inc. (secteur Mont Ste-Marie) situé sur le chemin de la Montagne.

Considérant que le projet de lotissement est conforme.

Considérant l'article 8.1.2 du règlement de Lotissement N°92-10-03 permet au conseil municipal de Lac-Sainte-Marie d'exiger une somme équivalente à 7.5% de la valeur du lot faisant l'objet d'une opération cadastral soit versé au Fonds de Parc et Terrain de jeux, en lieu et place, d'une compensation en terrain tel que mentionnée à l'article 8.1 du même règlement.

Par conséquent il est proposé par Monsieur le conseiller François Lafrenière et il est résolu d'exiger que la somme de 5,032.50 \$ soit versée au Fonds de Parc et Terrain de Jeux à titre de compensation équivalente à 7.5 % de l'évaluation du lot # 5280790 pour le lotissement.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

Je soussigné, Monsieur Réjean Hardy au siège # 6 de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, qu'un Règlement # 2016-08-001 pour édicter les normes applicables aux membres du conseil municipal de Lac-Sainte-Marie – Code d'éthique et de déontologie en matière municipale, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil et par conséquent, sera adopté par la suite.

Une dispense de la lecture est autorisée.

Réjean Hardy
Conseiller
Siège # 6

Avis de motion

Je soussignée, Madame la conseillère Pauline Sauvé au siège # 1 de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, qu'un Règlement # 2016-08-002 portant sur le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil et par conséquent, sera adopté par la suite.

Une dispense de la lecture est autorisée.

Madame Pauline Sauvé
Conseillère
Siège # 1

Note au procès-verbal

Les sujets discutés, durant la parole aux contribuables, seront notés par le secrétaire d'assemblée et déposés au dossier de la séance.

2016-07-247 Clôture de la séance

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu de clore la séance. La séance est levée à 19h50.

Denise Soucy, Pro-Mairesse

Yvon Blanchard,
Directeur général, secrétaire-trésorier